

Paris le 14 janvier 2009



Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Objet : préavis de grève pour la période du 20 janvier au 19 février 2009

Monsieur le Président,

Le syndicat CGT de l'université de Paris1 Panthéon-Sorbonne a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels (titulaires ou non) exerçant sur l'un des campus de l'université Paris 1 ou dans l'une des bibliothèques dépendant de Paris 1, pour la période du 20 janvier 2009 à partir de 9 heures au 19 février 2009 18 heures inclus, qui se mobiliseront contre :

* La réforme du décret de 1984 relatif au statut des enseignants-chercheurs en particulier parce qu'elle introduit une modulation des services fondée sur une évaluation purement comptable des recherches, parce qu'elle ne tient pas compte de l'ensemble des activités concourant au service des enseignants-chercheurs, rompt avec la gestion nationale des carrières, et prive les enseignants chercheurs de leur indépendance intellectuelle ;

* Le projet de masterisation des concours de recrutement des enseignants du second degré parce qu'il induit la précarisation de ceux-ci, fait disparaître les stages pratiques et plus généralement rompt le lien avec la formation pédagogique des enseignants ;

* L'insuffisance de moyens et en particulier d'emplois publics conduisant à la précarisation des personnels, au détriment des missions de service public confiées aux établissements universitaires et donc au détriment des usagers de ce service ;

* La mise en œuvre du plan Campus et les projets de restructuration de l'université Paris 1 réalisés sans concertation, sans consultation des UFR et des personnels concernés, et fondés sur une logique immobilière et marchande.

Dans un contexte de dégradation continuelle des conditions dans lesquelles les enseignants-chercheurs, les IATOS et les personnels des bibliothèques exercent leurs activités, ces projets, adoptés dans la hâte et sans concertation ne peuvent qu'accentuer la paupérisation du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'ils compromettent gravement. C'est pourquoi les personnels de l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne envisagent l'utilisation des différents modes d'action à leur disposition durant cette période en l'absence de l'ouverture de réelles négociations conduisant à la satisfaction de leurs revendications.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à notre attachement au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour le syndicat CGT de l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne

Jean-Marie MONNIER